

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

AFFICHE le :

28/03/2024

TRANSMIS le :

28/03/2024

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

OBJET :

Approbation du compte
administratif 2023 / budget
communal M57

L'an deux mille vingt quatre
Le mercredi 27 mars à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle Maurice Joulou en séance publique sous la Présidence de **Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire**.

Etaient présents :

Mesdames : BARON Claudine, BERSON-GEANT Marion, CAQUIN Michèle, DAUDRE Sybille, DAUPTAIN Marie-Hélène, DELGADO Chantal, FERTÉ Nadège, GRU Fabienne, LE BEC Fanny.

Messieurs : BAILLY Maxime, BOCQUET Jean-Charles, DRÉVILLE Gérard, MOURET Stéphane, VIRLOGEUX Christophe.

Absent : M. DEBCZAK Jean-Michel

Pouvoirs : Mme HOFFER Marie-Hélène donne pouvoir à Mme FERTÉ Nadège
M. BELAIR Xavier donne pouvoir à Mme CAQUIN Michèle
M. VANÇON Frédéric donne pouvoir à M. BAILLY Maxime

Secrétaire : Mme Fabienne GRU

Le compte administratif 2023 du budget général en M157 est présenté au conseil municipal sous la présidence de Mme Dauplain Marie-Hélène, conseillère municipale. Monsieur le Maire quitte la salle selon les dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT. Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement

Dépenses	
Chapitre	Réalisation
011 charges à caractère général	1 742 037,25€
012 charges de personnel	3 257 497,47€
65 autres charges de gestion courante	280 040,09€
66 charges financières	89 262,51€
67 charges exceptionnelles	0,00€
68 dotations aux amortissements et provisions	0,00€
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00€
014 atténuations de charges	157 144,00€
Total	5 525 981,32€
Recettes	
Chapitre	Réalisation
70 produits des services	578 030,56€
73 impôts et taxes	4 831 671,34€
74 dotations, subventions et participations	334 340,86€
75 autres produits de gestion courante	36 917,70€
76 produits financiers	24,00€
77 produits exceptionnels	11 630,00€
013 atténuations de charges	79 917,67€
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00€
Total	5 872 532,13€

Dépenses	
Chapitre	Réalisation
16 emprunts et dettes assimilées	507 534,44€
20 immobilisations incorporelles	115 254,47€
21 immobilisations corporelles	532 995,54€
23 immobilisations en cours	1 411 332,01€
041 opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00€
Total	2 567 116,46€

Recettes	
Chapitre	Réalisation
10 dotations, fonds divers et réserves	1 008 265,22€
13 subventions d'investissement reçues	582 093,70€
040 opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00€
041 opérations patrimoniales	0,00€
16 emprunts et dettes assimilées	450 000,00€
Total	2 040 358,92€

Les résultats sont les suivants :

➤ Fonctionnement :

- Dépenses de fonctionnement = 5 525 981,32
- Recettes de fonctionnement = 5 872 532,13€

Soit un excédent de fonctionnement de **346 550,81€** pour l'exercice 2023.

➤ Investissement :

- Dépenses d'investissement = 2 567 116,46€
- Recettes d'investissement = 2 040 358,92€

Soit un déficit d'investissement de **526 757,54€** pour l'exercice 2023.

Ce résultat d'investissement doit se cumuler avec celui de l'exercice antérieur, qui était un excédent de 714 960,16€.

Le résultat d'investissement de l'année 2024 est donc un excédent d'investissement de 188 202,62€. Cette somme sera inscrite au budget primitif de 2024 à l'article 001 en recettes d'investissement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

1/ Approuve à l'unanimité le compte administratif 2023 du budget communal en M57 tel que présenté ci-dessus.

2/ Délibération transmise à M. le Sous-préfet de Sarcelles et au SGC de Garges.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire
Frédéric MOIZARD

